



Villabé n'est pas entretenu.

Quelques exemples :

→ Le cimetière est, régulièrement, laissé à l'abandon avec des herbes qui poussent, poussent !! De même la plaque de commémoration de Claude Mouchel et de Jean-Claude Guillemont, morts pour la France en Algérie, disparaît de temps en temps sous la végétation. Il en fut de même, avenue Cassiopée, où des végétaux ont empêché l'utilisation du trottoir.

→ Certaines poubelles sont ramassées épisodiquement. Des bouteilles jonchent le sol au complexe sportif Paul Poisson etc.

→ Il y a le petit passage piéton rue Gabriel Péri vers la gare qui a normalement une barrière pour éviter les chutes à qui il manque une traverse, celle du haut, ce qui rend son emprunt dangereux depuis plus de 3 mois.

Nous pouvons tous faire le constat que les rues et trottoirs ne sont que peu entretenus.

Réponse du maire : les services techniques sont débordés avec tous les événements organisés par la mairie, avec des conditions climatiques exceptionnelles.

Pourtant ce n'est pas la première année que ce constat est fait.

Ce que le maire oublie de dire, c'est qu'en 2021, 2022, il y avait 47 emplois permanents à temps complet pour les services techniques et qu'au 31 décembre 2023, il ne reste plus que 44 emplois dont 4 à temps non complet !! Cela ne va pas faciliter l'entretien de notre commune !

De plus, la seule chose qu'il trouve à répondre lorsque nous lui demandons ce qu'il en est de l'application de la délibération concernant la pollution (stickers, affiches sur les poteaux de Villabé), c'est de nous inviter au nettoyage de la zone commerçante. Les propriétaires des lieux ne peuvent pas le faire eux-mêmes ? C'est quand-même le bouquet !

Ce qui est tout aussi paradoxal, c'est qu'il rappelle sans cesse qu'il revient aux habitants de nettoyer leur trottoir, de procéder à la taille, coupe, élagage de toute végétation pour ne pas gêner la circulation des piétons ou véhicules, ce qui n'est pas forcément fait sur le domaine communal !!